2727 COWORKING / RECHERCHE ET CONSEILS PRATIQUES

Adresse d’entreprise du profil fournisseur sur AchatsCanada : guide montréalais

> Find a practical home for your work at 2727 Coworking in Montreal. Explore private offices, day workspaces and meeting rooms, plus business-address and virtual-mailbox services for your company.

Publié par 2727 Coworking · 2026-11-14 · profil de fournisseur sur AchatsCanada · inscription à AchatsCanada · SAP Business Network · système DIF mis hors service · adresse d’entreprise à Montréal · bureau virtuel à Montréal · numéro d’entreprise de l’ARC · politique Achetez canadien · NEQ et domicile au REQ · approvisionnement fédéral

Article original : https://2727coworking.com/articles/fr/adresse-entreprise-profil-fournisseur-achatscanada-guide-montrealais

Dans cet article

1. Sommaire
2. Introduction et contexte
3. Le parcours d’inscription après le système DIF et sa terminologie
4. Identifiants et étapes : NEQ, NE, ANID et ancien NEA
5. Fonctions des adresses et feuille de vérification de la concordance
6. Étapes d’inscription et admissibilité du fournisseur
7. Scénarios : trois situations hypothétiques
8. Analyse des données et éléments probants
9. Questions écrites et liste des pièces au dossier
10. Conséquences et perspectives
11. Foire aux questions (FAQ)
12. Conclusion

Sommaire

Un fournisseur montréalais qui choisit une adresse pour son **profil de fournisseur sur AchatsCanada** doit répondre à trois questions distinctes, et les pages officielles répondent à chacune dans un système différent. Premièrement, quelle adresse municipale du siège social inscrire dans SAP Business Network. Deuxièmement, quels renseignements doivent correspondre à ceux de l’Agence du revenu du Canada (ARC). Troisièmement, si un abonnement à un bureau virtuel atteste uniquement d’une adresse de correspondance ou aussi d’un véritable établissement. Au **14 novembre 2026**, AchatsCanada indique que le système Données

d’inscription des fournisseurs (DIF) a été mis hors service et n’accepte plus d’inscriptions ni de mises à jour, et que les fournisseurs doivent s’inscrire à SAP Business Network et détenir un numéro d’entreprise valide de l’ARC.

Le guide d’inscription à SAP demande la dénomination sociale et l’adresse municipale du siège social, et indique aux fournisseurs de vérifier que ces deux renseignements correspondent à ceux enregistrés auprès de l’ARC. Il limite chaque numéro d’entreprise de l’ARC à **un seul** compte SAP Business Network. L’inscription se fait par étapes : les réponses aux questions 3 à 8 suffisent pour présenter une soumission, tandis qu’un numéro d’entreprise est exigé avant l’attribution d’un contrat, bien que la page de l’ARC formule cette exigence de façon plus stricte quant au moment où elle s’applique. Pour une société québécoise, le domicile inscrit au registre des entreprises est l’adresse du siège social (quebec.ca), et tout changement d’adresse doit être déclaré au moyen d’une déclaration de mise à jour courante dans les **30 jours** (www.quebec.ca), sans frais au tarif régulier (www.quebec.ca).

L’admissibilité constitue une étape distincte. Lorsqu’elle s’applique, la politique Achetez canadien définit un fournisseur canadien par la présence d’un établissement permanent, clairement désigné par son nom et accessible durant les heures normales de travail, ainsi que d’une adresse enregistrée et de personnel ou d’activités quotidiennes au Canada. Le seuil des approvisionnements stratégiques est passé de 25 M$ à 5 M$ pour les approvisionnements publiés après le 15 juin 2026, et l’autorité contractante décide du résultat et le consigne. Les achats fédéraux représentent un marché important, soit environ **37 G$** par année selon ISDE, qui ne précise pas l’année à laquelle ce chiffre se rapporte (ised-isde.canada.ca); pourtant, les microentreprises ne représentaient que **11,7 %** des petites et moyennes entreprises titulaires de contrats fédéraux en 2023, contre 58,3 % de l’ensemble de ces entreprises (ised-isde.canada.ca).

Les exploitants décrivent leurs propres produits avec prudence. Un grand exploitant indique que ses forfaits de bureau virtuel ne peuvent pas servir d’adresse d’entreprise enregistrée au Canada (www.regus.com), et un autre confie au membre la responsabilité de vérifier les lois applicables (www.wework.com). Les forfaits publiés offrant uniquement une adresse commencent à **169 $ CA par mois** sur la page de WeWork pour la Place Ville Marie (www.wework.com), contre **560 $ CA par mois** pour un bureau privé pour une personne avec un engagement de 12 mois (www.wework.com). Ces prix établissent le coût, pas l’admissibilité. La conclusion pratique : utiliser l’adresse qui correspond à la réalité de chaque fonction, maintenir des renseignements identiques lorsque les fonctions coïncident et ne pas déduire l’admissibilité de l’inscription. Les pages officielles ne disent pas que tous les bureaux virtuels sont exclus, et aucune n’affirme que le cotravail rend automatiquement admissible; une confirmation écrite de l’autorité contractante est donc l’étape décisive.

Introduction et contexte

Les consultants indépendants, les petits fournisseurs de technologies de l’information et de services ainsi que les fondateurs d’entreprises en démarrage de Montréal choisissent souvent une adresse avant de s’inscrire pour vendre au gouvernement fédéral. Ce choix semble administratif, mais il alimente plusieurs dossiers qui relèvent d’organismes différents : le registre des entreprises du Québec (REQ), l’Agence du revenu du Canada (ARC), SAP Business Network (la plateforme derrière AchatsCanada) et, pour certains approvisionnements, les systèmes d’inscription de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC),

comme le Système des services professionnels centralisés (SSPC). Ce rapport explique quelle adresse inscrire dans chaque dossier et ce que chaque adresse permet d'attester. Il ne s'agit pas d'un guide général pour obtenir des contrats gouvernementaux, et il ne prédit le résultat d'aucun approvisionnement.

Le rapport s'appuie sur les pages citées telles qu'elles étaient publiées le 2026-11-14. Les pages gouvernementales font autorité; les pages des exploitants ne servent qu'à documenter les modalités qu'ils publient eux-mêmes. L'éditeur, 2727 Coworking, exploite des postes de travail, des bureaux privés, des salles de réunion et des bureaux virtuels à Montréal; il a donc un intérêt commercial dans les services d'adresse. Aucune de ses pages n'est citée ici, et l'analyse ne recommande aucun exploitant.

Deux observations datées encadrent le sujet. AchatsCanada a publié un avis daté du 6 juillet 2026 indiquant que le système DIF avait été mis hors service (canadabuys.canada.ca). En parallèle, une page de SPAC portant la date du 2026-05-29 indique encore aux fournisseurs de s'inscrire au système DIF pour obtenir un « procurement business number ». Ces pages ne sont pas aussi récentes l'une que l'autre, et le lecteur devrait suivre l'avis le plus récent. De plus, l'URL de la fiche de référence de SPAC que d'anciennes directives associaient aux étapes du système DIF a renvoyé une réponse de page introuvable lors de sa consultation le 2026-11-14; ce rapport ne la cite donc pas et ne tire aucune conclusion de son absence.

Le parcours d'inscription après le système DIF et sa terminologie

Ce que dit l'avis actuel

L'avis d'AchatsCanada indique que le système DIF « has been decommissioned and will no longer be accepting new registrations or updates ». Il énumère deux exigences : créer un compte et remplir le profil d'entreprise dans SAP Business Network, et détenir un numéro d'entreprise valide de l'ARC. La page des directives détaillées indique que les entreprises de toutes tailles, « no matter their location », ont besoin d'un numéro d'entreprise de l'ARC pour vendre au gouvernement du Canada. Le guide lui-même porte une mention de dernière mise à jour au 17 avril 2026 et une date de modification au 2026-04-21.

Les anciennes formulations à reconnaître

Plusieurs anciens termes figurent encore dans des textes officiels ou semi-officiels. La liste ci-dessous les distingue selon leur signification actuelle.

- **DIF (Données d'inscription des fournisseurs) :** le système mis hors service. L'avis indique qu'il n'accepte plus d'inscriptions ni de mises à jour.
- **NEA (numéro d'entreprise – approvisionnement) :** le numéro délivré par le système DIF. Une page de SPAC portant la date du 2026-05-29 indique qu'il est « currently required for bids that are not processed through SAP Ariba » (www.canada.ca). Cette page est antérieure à l'avis de juillet, et aucune page officielle ne mentionne une exigence de NEA après la mise hors service. Il faut considérer le NEA comme un ancien identifiant, à moins qu'une demande de soumissions le mentionne.
- **SAP Ariba :** l'ancien nom du produit. La page de SAP en français canadien annonce « Ariba Network devient » SAP Business Network (www.sap.com). AchatsCanada utilise encore « sap-ariba » dans certaines URL ainsi que le libellé Ariba Network ID, mais le titre du guide est maintenant « Registering on and logging in to SAP Business Network ».

- **ANID (Ariba Network ID) :** l'identifiant demandé lors de l'inscription au SSPC, décrit comme « successfully associated with CanadaBuys » (www.canada.ca).
- **Mode de transmission :** toutes les occasions d'affaires ne passent pas par SAP. SPAC indique que chaque occasion d'approvisionnement « will clearly detail the delivery method to submit a bid » (www.canada.ca).

Glossaire français

Un article en anglais peut contenir des termes français, puisque les mêmes renseignements figurent en français sur les pages officielles. Le glossaire ci-dessous reprend les formulations observées sur ces pages.

- **numéro d'entreprise de l'ARC :** le numéro d'entreprise de l'ARC, qui constitue le premier champ d'inscription au SSPC en français.
- **AchatsCanada / CanadaAchats :** les noms français de CanadaBuys. Les pages françaises de SPAC utilisent « AchatsCanada » comme source officielle des avis d'appel d'offres et d'adjudication (www.canada.ca), tandis que la page française du SSPC demande un ID AN « associé avec succès à CanadaAchats » (www.canada.ca). Les deux graphies figurent donc sur des pages officielles; l'adresse en question est celle du champ d'adresse du siège social dans le profil SAP.
- **DIF (Données d'inscription des fournisseurs) :** le nom français de l'ancien système SRI sur la page française de SPAC (www.canada.ca).
- **siège / domicile :** le siège social d'une personne morale dans le registre des entreprises du Québec (quebec.ca); le guide français du Registraire indique que le domicile d'une personne morale correspond à l'adresse de son siège (cdn-contenu.quebec.ca).
- **établissement, domicile élu, adresse professionnelle :** respectivement, un lieu où l'entreprise exerce ses activités, une adresse choisie pour recevoir des documents et le principal lieu de travail ou d'affaires d'une personne physique (quebec.ca) (www.quebec.ca).

Identifiants et étapes : NEQ, NE, ANID et ancien NEA

Quatre numéros qui ne sont pas interchangeables

Le **NEQ** (numéro d'entreprise du Québec) est un numéro de dix chiffres attribué lorsqu'une entreprise est immatriculée au Québec; l'entreprise l'utilise pour s'identifier auprès du Registraire et d'autres organismes gouvernementaux (quebec.ca) (www.quebec.ca). Le **NE** (numéro d'entreprise) est un identifiant distinct : un numéro unique de neuf chiffres que l'ARC attribue à une entreprise. Depuis le 3 novembre 2025, les nouvelles inscriptions se font en ligne au moyen du service d'inscription en ligne de l'ARC (www.canada.ca), et le NE est délivré immédiatement après l'inscription. L'**ANID** est un identifiant Ariba Network que le SSPC relie à AchatsCanada, et le **NEA** est l'ancien numéro du système DIF. Un fournisseur montréalais détient généralement un NEQ et un NE dès le départ, mais les systèmes SAP et SSPC demandent le NE, et non le NEQ (www.canada.ca).

Les identifiants à chaque étape

Le *tableau 1* ci-dessous présente les exigences de chaque étape selon les pages officielles citées.

Étape	Ce que dit la page officielle	Identifiant ou renseignement concerné
Compte SAP et profil d'entreprise	S'inscrire et remplir le profil; l'adresse fournie lors de l'inscription principale préremplit la section de l'adresse	Dénomination sociale et adresse municipale du siège social, un compte par NE (canadabuys.canada.ca)
Présentation d'une soumission	Il faut répondre aux questions 3 à 8 pour présenter une soumission (canadabuys.canada.ca)	Le NE n'est pas exigé à cette étape selon le guide d'AchatsCanada (canadabuys.canada.ca)
Inscription complète et attribution	Répondre Oui à la question 9.1 valide le NE et approuve l'inscription; les acheteurs vérifient la validation avant l'attribution	NE valide de l'ARC pour toutes les attributions de contrats, d'offres à commandes et d'arrangements en matière d'approvisionnement
Inscription au SSPC	Crée un accès pour la personne-ressource principale du fournisseur et un profil d'entreprise initial	NE de l'ARC et ANID associé à AchatsCanada
Préqualification dans le SSPC	S'obtient en soumissionnant à une demande de soumissions ouverte; l'inscription seule ne confère pas la préqualification (www.canada.ca)	Aucun identifiant ne la confère
Ancien système DIF et NEA	Le système DIF a été mis hors service; l'ancienne page de SPAC mentionne encore le NEA	NEA, ancien identifiant seulement

Le tableau montre que le moment où le NE est requis diffère de celui où l'adresse est requise. L'adresse est saisie à la première étape, tandis que le NE peut attendre qu'une soumission soit retenue, selon AchatsCanada. La page de l'ARC sur les numéros d'entreprise est plus stricte : elle indique qu'une entreprise doit avoir un NE avant de pouvoir « start bidding on contracts with the federal government » (www.canada.ca). Aucune des deux pages ne concilie ces énoncés; l'interprétation prudente consiste donc à obtenir le NE avant la première soumission, puisque AchatsCanada encourage lui-même à le saisir lors de l'inscription. L'inscription au SSPC constitue encore une démarche distincte et ne confère aucune préqualification.

Fonctions des adresses et feuille de vérification de la concordance

Six fonctions qu'une même adresse municipale peut remplir ou non

Une même adresse municipale à Montréal peut remplir plusieurs fonctions, mais chacune correspond à une affirmation distincte. La liste ci-dessous les présente.

- **Siège social enregistré (domicile au REQ) :** pour une personne morale, l'adresse du siège social inscrite au registre des entreprises du Québec. Les changements doivent être déclarés au moyen d'une déclaration de mise à jour courante dans les 30 jours (www.quebec.ca).
- **Adresse physique à l'ARC :** le lieu où se déroulent les activités quotidiennes de l'entreprise, qui « must represent the physical location of your actual business » (www.canada.ca). L'ARC n'accepte pas de case postale ni de route rurale comme adresse physique (www.canada.ca).
- **Adresse postale à l'ARC :** elle peut différer de l'adresse physique (www.canada.ca).
- **Adresse municipale du siège social dans SAP :** l'adresse municipale, la ville, la province et le code postal saisis lors de l'inscription, à vérifier par rapport aux renseignements enregistrés auprès de l'ARC (canadabuys.canada.ca).

- **Établissement réel et lieu de livraison ou d'exécution :** l'endroit où le travail est effectué ou livré. La politique Achetez canadien évalue un établissement « where the supplier conducts activities on a permanent basis » (canadabuys.canada.ca).
- **Lieu de travail autorisé sur le plan de la sécurité :** des locaux approuvés pour des travaux de nature délicate. Cette question relève d'un guide complémentaire sur les exigences de sécurité des installations et n'est pas reprise ici.

Tableau de correspondance : fonction, système, preuve et décideur

Le *tableau 2* relie chaque fonction au système qui la consigne, aux preuves qui l'appuient et à la personne ou à l'organisme qui décide.

Fonction de l'adresse	Système ou dossier	Preuves à l'appui	Décideur
Siège social enregistré	Registre des entreprises du Québec (REQ)	Inscription du domicile et déclarations de mise à jour	Le Registraire consigne; l'entreprise déclare
Adresses physique et postale à l'ARC	Compte de l'ARC	L'adresse physique doit être le lieu réel de l'entreprise; l'adresse postale peut différer	L'ARC, sur déclaration de l'entreprise
Adresse municipale du siège social dans SAP	Profil SAP Business Network	Concordance avec le nom et l'adresse municipale enregistrés auprès de l'ARC	Le fournisseur saisit les renseignements; le centre de service d'AchatsCanada corrige les dénominations sociales
Établissement d'un fournisseur canadien	Attestation liée à la demande de soumissions	Preuves comme des baux commerciaux, des certificats de constitution et des justificatifs du lieu des activités quotidiennes (canadabuys.canada.ca)	Autorité contractante (canadabuys.canada.ca)
Lieu de livraison ou d'exécution	Documents de la demande de soumissions	Selon les précisions de l'appel d'offres	Autorité contractante
Lieu autorisé sur le plan de la sécurité	Processus relatif aux exigences de sécurité	Voir le guide complémentaire	Autorité responsable de la sécurité

Le tableau de correspondance fait ressortir un point : les quatre systèmes ne partagent pas une base de données. Le REQ, l'ARC, SAP et la demande de soumissions contiennent chacun leurs propres renseignements, et le guide SAP recommande de vérifier le nom et l'adresse par rapport aux données de l'ARC au moyen de la recherche dans le registre de la TPS/TVH. Pour la fonction liée à l'admissibilité, le décideur n'est jamais l'exploitant, le registre ni le centre de service.

Feuille de vérification de la concordance du siège social

Une ligne par dossier dans une feuille de vérification permet de garder les écarts visibles. Chaque ligne devrait contenir les champs suivants.

- **Dénomination sociale exacte**, telle qu'elle figure à l'ARC, caractère pour caractère.
- **Adresse municipale et numéro de local**, saisis sous la même forme partout. Le guide énumère l'adresse municipale, la ville, la province ou l'État et le code postal, et ne décrit pas de champ distinct pour le numéro de bureau.
- **Date de la preuve :** la date de la dernière consultation du dossier.
- **Personne responsable :** la personne autorisée à modifier le dossier. Dans le service en ligne de l'ARC, un propriétaire ou un représentant autorisé disposant d'une autorisation de niveau 2 ou 3 peut modifier l'adresse d'une entreprise.
- **Écart non résolu :** toute différence, accompagnée de la prochaine mesure à prendre.

Registre de suivi des changements

Puisque les dossiers sont distincts, un changement doit être consigné quatre fois.

- **ARC :** modifier l'adresse en ligne, par téléphone ou par lettre signée envoyée au centre fiscal (www.canada.ca), et informer l'ARC de tout changement à une adresse de l'entreprise.
- **REQ :** produire une déclaration de mise à jour courante dans les 30 jours; aucuns frais ne s'appliquent au tarif régulier (www.quebec.ca).
- **Revenu Québec :** modifier aussi l'adresse dans le dossier de l'entreprise auprès de cet organisme, et la déclarer au Registraire si l'entreprise est immatriculée en vertu de la loi sur la publicité légale (www.revenuquebec.ca).
- **SAP Business Network :** modifier l'adresse principale de l'entreprise sous Profil de l'entreprise (canadabuys.canada.ca); une dénomination sociale erronée doit être soumise au centre de service.
- **SSPC :** si l'entreprise y est inscrite, confirmer que le profil correspond toujours; la page d'inscription décrit un profil d'entreprise initial.

Le guide ne précise pas d'ordre à suivre. Une démarche raisonnable, proposée ici comme conseil d'analyse et non comme règle officielle, consiste à corriger d'abord les dossiers officiels, puis le profil SAP en dernier, afin de pouvoir vérifier ce profil par rapport aux renseignements de l'ARC auxquels il doit correspondre.

Étapes d'inscription et admissibilité du fournisseur

L'inscription ne vaut ni attribution ni préqualification

AchatsCanada distingue la présentation d'une soumission de l'inscription complète. Un fournisseur qui s'inscrit uniquement pour présenter une offre est « not required to complete the full registration at this stage », bien que l'inscription complète soit recommandée pour éviter des retards à l'étape de l'attribution. La même distinction s'applique au SSPC : l'inscription ne constitue pas une préqualification, puisqu'elle ne préqualifie pas une entreprise dans le cadre d'une méthode d'approvisionnement (www.canada.ca). Aucune de ces étapes ne confère un contrat, une résidence fiscale, une cote de sécurité ni une quelconque admissibilité à un appel d'offres donné.

L’étape distincte de l’admissibilité

La Politique sur la priorisation des fournisseurs canadiens et du contenu canadien dans les approvisionnements fédéraux stratégiques est entrée en vigueur le 16 décembre 2025 (canadabuys.canada.ca). Ses seuils s’appliquent progressivement : les approvisionnements stratégiques de 25 M$ et plus publiés après cette date, puis ceux de 5 M$ et plus publiés après le 15 juin 2026 (canadabuys.canada.ca). Sa portée dépend donc du secteur, du seuil, de la date de publication et de la demande de soumissions; il ne s’agit pas d’une règle générale applicable à tous les petits contrats.

Lorsqu’elle s’applique, plusieurs faits doivent être réunis pour qu’un fournisseur soit considéré comme canadien :

- **Un établissement au Canada** où les activités sont exercées de façon permanente, clairement désigné par son nom et accessible durant les heures normales de travail.
- **Une adresse enregistrée au Canada,** ainsi que du personnel et/ou des activités commerciales quotidiennes au Canada (canadabuys.canada.ca).
- **Une inscription fiscale** au Canada (canadabuys.canada.ca).
- **Aucune sous-traitance à l’étranger** à des fournisseurs non canadiens ou à des personnes situées à l’extérieur du Canada, selon les modalités décrites dans la définition.

La foire aux questions d’AchatsCanada décrit la même idée en termes courants : un fournisseur canadien possède « a real, physical location in Canada where work happens » et n’est pas simplement établi pour être admissible (canadabuys.canada.ca).

Ce que les pages disent et ne disent pas sur les adresses servant uniquement au courrier

Aucune page de politique consultée ne mentionne de boîte aux lettres, de case postale ni de bureau virtuel. L’idée qu’un contrat de gestion du courrier atteste uniquement de la gestion du courrier découle donc de l’interprétation que fait l’analyste du libellé de la définition, et non d’un énoncé officiel. Ce que les pages précisent concerne la procédure. L’autorité contractante doit donner au fournisseur la possibilité de présenter des preuves pertinentes et doit consigner les motifs de sa décision. L’attestation indique que le Canada « will only use the address(es) provided in this attestation », et le soumissionnaire accepte de fournir les pièces justificatives nécessaires à la vérification (canadabuys.canada.ca).

Les exploitants décrivent leurs propres produits avec une prudence semblable. La page d’un grand exploitant sur les règles d’enregistrement des entreprises indique que ses forfaits de bureau virtuel « cannot be used for a registered business address in Canada » (www.regus.com), ajoute qu’un forfait de bureau privé est exigé pour une adresse légale d’entreprise enregistrée (www.regus.com) et précise sur une autre page que certains organismes gouvernementaux et certaines entreprises pourraient ne pas accepter les adresses virtuelles (www.regus.com). Une deuxième marque d’espaces de travail publie un énoncé semblable pour le Canada (www.spacesworks.com). La page d’un autre exploitant indique que son service d’adresse d’entreprise peut servir à l’enregistrement, puis confie au membre la responsabilité de vérifier les lois applicables (www.wework.com). Une coopérative montréalaise décrit son service de domiciliation comme permettant à une entreprise d’utiliser une adresse professionnelle pour son siège social (ecto.coop). Ce sont les

déclarations des exploitants au sujet de leurs propres produits, et elles montrent que les modalités diffèrent selon l'exploitant et le produit. Elles ne constituent pas des critères d'évaluation au titre de la politique fédérale.

Scénarios : trois situations hypothétiques

Le *tableau 3* applique le tableau de correspondance à trois situations hypothétiques et ajoute une ligne pour l'option offerte par un exploitant. Les cellules distinguent ce que la situation permet d'attester, ce qui demeure inconnu et ce qu'il faut obtenir par écrit. Chaque ligne porte la mention Exemple hypothétique, et aucune ne prédit un résultat.

Situation	Éléments attestés	Inconnues	Confirmation écrite à obtenir
A (Exemple hypothétique) : consultant montréalais travaillant à domicile et utilisant un service de courrier. Travaille de la maison; le courrier est acheminé à l'adresse du service	Le domicile est le lieu des activités (connaissance personnelle); le service de courrier atteste uniquement de la gestion de la correspondance	Si la demande de soumissions considère le domicile ou l'adresse de courrier comme l'établissement; si l'adresse du domicile figure dans les dossiers de l'ARC	Auprès de l'autorité contractante : l'adresse et les preuves exigées
B (Exemple hypothétique) : petite équipe dans un bureau privé au sein d'un espace de cotravail. L'équipe occupe réellement le bureau	Un bail ou une entente d'adhésion et la présence de personnel peuvent attester d'un établissement	Si les critères « permanent » et « accessible during normal business hours » sont respectés par l'entente et les modalités d'accès en question	Auprès de l'exploitant : durée, heures d'accès, affichage ou désignation du nom; auprès de l'autorité contractante : acceptabilité
C (Exemple hypothétique) : entreprise non résidente qui achète une adresse à Montréal. Les activités et le personnel sont à l'étranger	Une adresse enregistrée au Canada peut être inscrite	Personnel ou activités quotidiennes au Canada; inscription fiscale; situation en matière de sous-traitance	Auprès de l'autorité contractante avant de soumissionner; auprès d'un conseiller fiscal au sujet de l'inscription
D (Exemple hypothétique) : option offerte par un exploitant (tout exploitant montréalais, y compris l'éditeur). Entente portant uniquement sur une adresse ou entente donnant accès à un espace de travail	Exactement ce que précise l'entente écrite	Si l'exploitant délivrera une lettre décrivant l'occupation réelle plutôt que la seule utilisation d'une adresse	Description écrite du service par l'exploitant, ainsi que ses propres modalités d'utilisation pour l'enregistrement (www.regus.com) (www.wework.com)

La situation A montre qu'un fournisseur travaillant à domicile possède un véritable lieu d'activité, mais une adresse de service qui atteste d'autre chose; les deux ne devraient donc pas être réunis dans un même champ sans confirmation. La situation B repose sur les preuves documentaires les plus solides, puisqu'un bail ou une entente équivalente appuie les éléments de la définition; même dans ce cas, toutefois, les pages ne définissent pas le terme « permanent ». La situation C est la moins solide au regard du libellé des pages, puisque la définition exige du personnel et des activités au Canada en plus d'une adresse. La situation D dépend entièrement des documents que l'exploitant accepte de délivrer.

Analyse des données et éléments probants

Seuils et dates

Les chiffres qui déterminent si l'étape de l'admissibilité entre en jeu sont les seuils monétaires et les dates. Le texte de la politique prévoit deux phases : 25 M$ et plus à compter du 16 décembre 2025, puis 5 M$ et plus à compter du 15 juin 2026; les pages de SPAC et d'AchatsCanada répètent l'abaissement à 5 M$. Les seuils des accords commerciaux relèvent d'un système distinct. L'avis du Conseil du Trésor fixe les seuils de l'Accord de libre-échange canadien pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2027 à 34 700 $ CA pour les biens et à 139 000 $ CA pour les services et la construction dans les ministères et organismes (www.canada.ca). Un fournisseur qui présente une soumission inférieure à 5 M$ se situe sous les seuils de la politique stratégique tels qu'ils sont rédigés, bien que la demande de soumissions puisse établir ses propres conditions.

Achats fédéraux et petits fournisseurs

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) estime que le gouvernement fédéral dépense environ 37 G$ par année pour acheter des biens et des services (ised-isde.canada.ca). En 2023, les petites et moyennes entreprises (PME) titulaires de contrats fédéraux étaient beaucoup moins susceptibles d'être des microentreprises (11,7 %) que l'ensemble des PME (58,3 %) (ised-isde.canada.ca). Le rapport est d'environ 5,0 fois (58,3 divisé par 11,7), ce qui laisse croire que les très petits fournisseurs sont sous-représentés parmi les titulaires de contrats, bien que la source n'en explique pas la raison. SPAC indique que 5 % de la valeur des contrats qu'il a attribués en 2024 à 2025 est allée aux petites et moyennes entreprises (www.canada.ca). SPAC attribue cette faible part à une année où la valeur totale des approvisionnements attribués a atteint un sommet historique, ainsi qu'à d'importants contrats liés à la défense; ce chiffre ne couvre donc que les contrats attribués par SPAC et ne devrait pas être interprété comme une tendance générale.

Population d'entreprises

En décembre 2024, le Canada comptait 1,10 million d'entreprises avec employés (ised-isde.canada.ca), et le Québec comptait 228 622 petites entreprises avec employés (ised-isde.canada.ca). En divisant ce nombre par les 1 079 188 petites entreprises avec employés figurant dans le même tableau d'ISDE, on obtient environ 21,2 %. Les microentreprises représentent 59,1 % des entreprises canadiennes avec employés (ised-isde.canada.ca). Statistique Canada a dénombré 3,59 millions d'entreprises sans employés dont les revenus dépassaient 30 000 $ en juin 2025, contre 1,38 million d'entreprises avec employés (www150.statcan.gc.ca), les deux catégories étant définies selon que l'entreprise compte ou non des employés rémunérés (www150.statcan.gc.ca). Selon ce dénombrement, environ 72 % des entreprises (3,59 divisé par 4,97 millions) n'avaient aucun employé rémunéré; il s'agit du segment le plus susceptible de travailler à domicile ou dans un espace partagé. La publication portant sur décembre 2025 dénombre 3,67 millions d'entreprises sans employés et 1,37 million d'entreprises avec employés selon les mêmes critères (www150.statcan.gc.ca). Ces chiffres décrivent la population d'entreprises, et non le nombre de fournisseurs montréalais qui cherchent à obtenir des contrats fédéraux, pour lequel aucun dénombrement officiel n'a été trouvé.

Frais et prix publiés des services d’adresse

La déclaration de mise à jour courante du registre des entreprises du Québec, qui couvre un changement d’adresse, est sans frais au tarif régulier. La mise à jour annuelle d’une société par actions, y compris les droits annuels d’immatriculation, coûte 106 $ au tarif régulier, et une production en retard entraîne une pénalité de 50 % des droits annuels d’immatriculation (www.quebec.ca). Pour une entreprise individuelle, les frais de mise à jour annuelle au tarif régulier, y compris les droits annuels, sont de 41 $, et pour une société de personnes, de 63 $ (www.quebec.ca). Le Registraire a reporté l’échéance annuelle au 18 novembre 2026 pour les entreprises dont l’échéance tombait le 13, le 14 ou le 15 novembre 2026 (www.quebec.ca).

Les prix publiés par les exploitants constituent un élément distinct et facultatif, pertinent seulement une fois les questions d’admissibilité réglées. En novembre 2026, un exploitant indique que ses prix à Montréal sont à jour en novembre 2026 et précise que la réexpédition du courrier entraîne des frais supplémentaires (www.regus.com). La page de WeWork pour la Place Ville Marie affiche une adresse d’entreprise à partir de 169 $ CA par mois (www.wework.com), ce qui représente 2 028 $ CA sur douze mois avant taxes par simple multiplication, et des bureaux privés pour une personne à partir de 560 $ CA par mois avec un engagement de 12 mois (www.wework.com), soit 6 720 $ CA sur un an, environ 3,3 fois le prix de l’adresse. Une coopérative affiche un forfait de domiciliation de base à 50 dollars par mois, sans préciser la devise (ecto.coop). La fiche de Davinci Virtual sur l’avenue McGill College affiche un prix mensuel promotionnel en dollars américains, des frais d’activation uniques de 50 $ et une durée minimale de six mois, avec la réexpédition du courrier en supplément (www.davincivirtual.com). Les pages des exploitants citées ne précisent aucuns frais de résiliation ni dépôt; le coût pour mettre fin à une entente est donc inconnu. Aucune source officielle n’indique de délai d’inscription, et aucun n’est présumé ici.

Questions écrites et liste des pièces au dossier

Questions à poser par écrit

AchatsCanada dirige les fournisseurs qui ont des questions sur Achetez canadien vers Soutien en approvisionnement Canada (SAC) (canadabuys.canada.ca), et l’autorité contractante répond aux questions propres à une demande de soumissions. Les questions ci-dessous devraient être envoyées par écrit pour que les réponses fassent partie du dossier.

- **Au centre de service d’AchatsCanada :** Quel champ d’adresse du profil SAP est considéré comme l’adresse du siège social, et comment corriger une dénomination sociale qui ne correspond pas à celle de l’ARC?
- **Au centre de service :** La validation du NE est-elle exigée avant la première soumission à cette demande, compte tenu du libellé d’AchatsCanada et de celui de l’ARC?
- **À l’autorité contractante :** La politique Achetez canadien s’applique-t-elle à cette demande de soumissions, et selon quel seuil et quelle date de publication?
- **À l’autorité contractante :** Quelle adresse l’attestation utilise-t-elle, et quelles preuves d’établissement sont acceptables?
- **À l’autorité contractante :** Un NEA ou un mode de soumission autre que SAP est-il mentionné dans la demande de soumissions?

- **À l’exploitant :** L’entente peut-elle décrire l’occupation réelle, les heures d’accès et l’affichage, plutôt que la seule utilisation de l’adresse?

Liste des pièces au dossier

- Confirmation du numéro d’entreprise de l’ARC et renseignements d’adresse de l’ARC, avec la date de consultation.
- Extrait du registre des entreprises du Québec indiquant le domicile, avec la date de consultation.
- Capture d’écran des champs du siège social dans le profil SAP Business Network.
- Réponses aux questions 3 à 8 du questionnaire, et à la question 9 si l’inscription complète est terminée.
- Entente avec l’exploitant, modalités d’accès et toute lettre d’occupation.
- Réponses écrites du centre de service et de l’autorité contractante.
- Registre de suivi des changements, avec la date de chaque mise à jour.

Un conseiller fiscal ou juridique devrait être consulté pour les questions d’inscription fiscale et de domicile de la société, puisque ce rapport résume les directives officielles et ne fournit pas de conseils.

Conséquences et perspectives

Trois constats découlent des sources. Premièrement, les pages officielles ne sont pas toutes à jour au même degré. Une page de SPAC portant la date du 2026-05-29 décrit encore le système DIF et le NEA, tandis que l’avis du 6 juillet indique que le système DIF a été mis hors service; les fournisseurs devraient donc vérifier la date de chaque directive avant de la suivre.

Deuxièmement, l’approche de conformité de la politique continue de se préciser publiquement. Le cadre permet à l’autorité contractante de demander des formes de preuve acceptables, et les exemples énumérés comprennent des justificatifs du lieu des activités quotidiennes. Les exploitants capables de fournir des descriptions claires et factuelles des locaux qu’un client occupe réellement faciliteront cette démarche, tandis que ceux qui ne décrivent que l’utilisation d’une adresse n’attesteront que de cet usage.

Troisièmement, le passage de l’ARC à l’inscription en ligne pour les nouveaux numéros d’entreprise laisse présager que les renseignements d’adresse continueront de migrer vers les services en libre-service. Les fournisseurs devraient donc s’attendre à devoir eux-mêmes maintenir la concordance entre les dossiers. De futures pages pourraient concilier les énoncés sur le moment où le NE est requis, ajouter des équivalents français ou apporter des précisions sur les adresses servant uniquement au courrier; aucun de ces changements n’avait été observé en novembre 2026, et le rapport devrait être relu en le comparant aux pages en vigueur avant toute production de documents.

Foire aux questions (FAQ)

Un fournisseur peut-il utiliser une adresse de bureau virtuel sur AchatsCanada?

Le guide d’inscription demande une adresse de siège social comprenant l’adresse municipale, la ville, la province et le code postal, et ne précise pas si une adresse de bureau virtuel est acceptable. L’ARC n’accepte pas de case postale comme adresse physique, et les exploitants publient leurs propres modalités d’utilisation

pour l’enregistrement (www.regus.com) (www.wework.com). Il revient à l’autorité contractante de confirmer si une adresse donnée satisfait aux exigences d’une demande de soumissions donnée.

Quelle adresse inscrire dans le champ du siège social de SAP Business Network?

L’adresse municipale du siège social qui correspond à la dénomination sociale et à l’adresse municipale enregistrées auprès de l’ARC. Pour une société québécoise, le domicile au REQ est l’adresse du siège social.

Comment mettre à jour l’adresse d’entreprise dans un profil de fournisseur sur AchatsCanada?

Modifier l’adresse principale de l’entreprise sous Profil de l’entreprise, après avoir fait les mises à jour nécessaires auprès de l’ARC, du registre et de Revenu Québec (www.revenuquebec.ca).

Qu’est-ce qui a changé à la fermeture du système DIF, et qu’est-ce qui l’a remplacé?

L’avis du 6 juillet 2026 indique que le système DIF a été mis hors service et que les fournisseurs doivent maintenant s’inscrire à SAP Business Network et détenir un numéro d’entreprise valide de l’ARC. L’avis ne précise pas ce qui remplace le NEA; il est raisonnable d’en déduire qu’un NE valide de l’ARC dans le profil SAP remplit désormais cette fonction, mais les pages officielles ne l’affirment pas.

Comment un fournisseur montréalais s’inscrit-il sur AchatsCanada?

Il n’existe aucune démarche propre à Montréal. Le fournisseur crée un compte SAP Business Network avec sa dénomination sociale et l’adresse de son siège social, remplit le profil d’entreprise et le questionnaire (questions 3 à 8 pour une soumission), puis fournit le numéro d’entreprise de l’ARC pour terminer l’inscription complète avant l’attribution.

Faut-il un numéro d’entreprise pour soumissionner?

AchatsCanada indique qu’un numéro d’entreprise est exigé uniquement avant l’attribution d’un contrat, tandis que la page de l’ARC indique qu’un NE est nécessaire avant de soumissionner. L’obtenir d’abord évite cette contradiction.

Une adresse de bureau virtuel à Montréal peut-elle servir pour des contrats gouvernementaux, et le cotravail est-il préférable?

Les pages officielles ne les classent pas, et les règles propres aux exploitants diffèrent (www.wework.com). L’acceptabilité d’une adresse dépend de la demande de soumissions et de l’autorité contractante. Une entente d’espace de travail peut attester de l’occupation, et un contrat de courrier atteste de la gestion du courrier, mais ni l’un ni l’autre ne satisfait automatiquement au critère de l’établissement.

L’inscription prouve-t-elle qu’un fournisseur est admissible?

Non. L’inscription est distincte de l’admissibilité, et l’inscription au SSPC est distincte de la préqualification, puisqu’elle ne préqualifie pas une entreprise dans le cadre d’une méthode d’approvisionnement (www.canada.ca).

Conclusion

La question de l’adresse à utiliser n’a pas de réponse unique, puisqu’elle recouvre quatre affirmations distinctes : l’endroit où l’entreprise est enregistrée, celui où l’ARC indique qu’elle exerce ses activités, ce qu’affiche le profil SAP et le lieu où le travail est réellement effectué. Chaque affirmation a son propre dossier, son responsable et ses preuves. Un fournisseur montréalais a tout intérêt à choisir l’adresse qui correspond à la réalité de chaque fonction, à maintenir une dénomination sociale et une adresse municipale identiques partout où les fonctions coïncident, et à consigner chaque changement auprès de l’ARC, du registre québécois, de Revenu Québec, de SAP Business Network et du SSPC.

Un abonnement à un bureau virtuel appuie ce que son entente écrite précise, et un bureau privé dans un espace de cotravail appuie ce que son bail et ses modalités d’accès attestent. Ni l’un ni l’autre ne transforme l’inscription en admissibilité, et aucun n’est exclu par une règle des pages officielles citées. L’étape décisive consiste à poser une question écrite à l’autorité contractante et à la verser au dossier avec les pièces justificatives.

Liens vers les sources

Liens cités dans cet article, dans leur ordre de première apparition. Les adresses complètes sont fournies pour les lecteurs qui utilisent le texte extrait.

1. https://quebec.ca/en/businesses-and-self-employed-workers/find-information-about-enterprise/search-enterprise-register/description-information-file
2. https://www.quebec.ca/en/businesses-and-self-employed-workers/start-entreprise/register-constitute-enterprise/learn-about-registration/obligations
3. https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/mettre-a-jour-informations/declaration-mise-a-jour/courante
4. https://ised-isde.canada.ca/site/sme-research-statistics/en/node/452
5. https://www.regus.com/en/virtual-offices/company-registration-rules
6. https://www.wework.com/solutions/wework-business-address
7. https://www.wework.com/buildings/place-ville-marie--montreal--QC
8. https://canadabuys.canada.ca/en/news-and-events/changes-supplier-registration-process
9. https://www.canada.ca/en/public-services-procurement/services/acquisitions/support-for-businesses/electronic-procurement-transition.html
10. https://www.sap.com/canada-fr/products/spend-management/ariba-network.html
11. https://www.canada.ca/en/public-services-procurement/services/acquisitions/centralized-professional-services-system/supplier-registration.html
12. https://www.canada.ca/fr/services-publics-approvisionnement/services/achats/soutien-aux-entreprises/transition-achats-electroniques.html
13. https://www.canada.ca/fr/services-publics-approvisionnement/services/achats/systeme-services-professionnels-centralises/inscrire-fournisseur.html
14. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/registraire_entreprises/RE-400-G_REQ_Guide_IMMAT_DI_PM.pdf

15. https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/demarrer-entreprise/immatriculer-constituer-entreprise/nouvelles-obligations-transparence/adresse-professionnelle
16. https://www.quebec.ca/en/businesses-and-self-employed-workers/start-entreprise/register-constitute-enterprise/learn-about-registration/about-registration
17. https://www.canada.ca/en/revenue-agency/news/newsroom/tax-tips/tax-tips-2025/businesses-go-online-register-business-number-cra-program-account.html
18. https://canadabuys.canada.ca/en/support/registering-sap-ariba-guide-businesses
19. https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/businesses/topics/business-registration/business-number-program-account/need-bn.html
20. https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/tax/businesses/topics/business-registration/maintain-business/change-address.html
21. https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/e-services/digital-services-businesses/business-account/help-manage-address.html
22. https://canadabuys.canada.ca/en/buy-canadian-policy/policy-prioritizing-canadian-suppliers-and-canadian-content-strategic-federal-procurements
23. https://canadabuys.canada.ca/en/buy-canadian-policy/compliance-framework-prioritizing-canadian-suppliers-and-canadian-content-strategic-federal-procurements
24. https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/cycle-de-vie/effectuer-un-changement-dadresse-pour-votre-entreprise
25. https://canadabuys.canada.ca/en/resources/updating-your-sap-ariba-account-information
26. https://canadabuys.canada.ca/en/buy-canadian-policy
27. https://canadabuys.canada.ca/en/buy-canadian-policy/questions-and-answers-suppliers
28. https://www.regus.com/en/virtual-offices/business-address
29. https://www.spacesworks.com/en/virtual-offices/company-registration-rules
30. https://ecto.coop/bureau-virtuel
31. https://www.canada.ca/en/treasury-board-secretariat/services/policy-notice/2025-8.html
32. https://www.canada.ca/en/public-services-procurement/corporate/transparency/departmental-results-report/2024-25/gender-based-analysis-plus.html
33. https://ised-isde.canada.ca/site/sme-research-statistics/en/node/439
34. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250815/dq250815c-eng.htm
35. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/260213/dq260213c-eng.htm
36. https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/tarifs-registraire-entreprises/societe-par-actions
37. https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/tarifs-registraire-entreprises/personne-physique-exploitant-une-entreprise-individuelle
38. https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/mettre-a-jour-informations/declaration-mise-a-jour/annuelle
39. https://www.regus.com/en-us/canada/montreal/virtual-offices
40. https://www.davincivirtual.com/loc/ca/quebec/montreal-virtual-offices/facility-5847

L'ÉDITEUR

À propos de 2727 Coworking

2727 Coworking is a Montreal workspace and business-address provider. We serve people who need a place to focus, meet, run a small business or establish a professional mailing presence. Our website offers English and French information about workspace options and services, alongside educational resources for operating a business in Canada.

A workspace that fits the day

Our workspace options include private offices, day passes and desks, and a conference room. These formats help individuals and teams compare a dedicated office with more flexible ways to work or hold a meeting. Prospective members can explore the virtual tour, review current pricing and book a visit before choosing a workspace.

Business addresses and mail

2727 Coworking provides business-address and virtual-mailbox services. Our resources explain the documents and practical questions involved, including guidance for people outside Canada. Service eligibility, included features, availability and access arrangements should be confirmed on the applicable service page or with our team.

Resources for Canadian small businesses

We publish guides, research and planning tools about workspace decisions, business addresses and starting a business in Canada. Our incorporation research includes information for people inside Canada and abroad, with jurisdiction-specific material to help readers identify the next questions to investigate. These educational resources complement our workspace and address services; they are not individualized legal, tax or immigration advice.

Visit or contact 2727 Coworking

Explore private offices, day passes and desks, the conference room, business addresses and virtual mailboxes. Book a visit or contact the team to discuss your needs.

A business address alone does not establish tax residence, immigration status, banking approval or eligibility for a government program.

Site Web : https://2727coworking.com

Cet article est de nature informative. Validez toute décision médicale, juridique, financière, réglementaire ou technique importante auprès de professionnels compétents et des sources primaires citées. Les services de l'entreprise sont décrits séparément des constats de recherche de l'article.